

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

Journal
du DÉBAT PUBLIC

3



Michel Giacobino
Président de la Commission particulière du débat public Lille-Arras THT

Le mot du Président

Vous avez été très nombreux à participer au débat public sur la reconstruction de la ligne à très haute tension entre Avelin et Gavrelle et à utiliser les moyens de communication que nous avons mis à votre disposition. Nous vous en remercions.

Toutes vos questions, vos interrogations et vos avis ont été pris en compte lors des réunions publiques ou sur le site Internet du débat. C'est à partir de vos contributions que nous rédigerons le compte-rendu du débat, étape ultime avant la décision du maître d'ouvrage.

Votre forte mobilisation nous a permis d'atteindre les objectifs du débat public : informer et favoriser l'expression du plus grand nombre. Chacun a pu s'exprimer librement au cours des 8 réunions publiques et exposer ses arguments, quels qu'ils soient. Face à vos multiples questionnements, le maître d'ouvrage a été amené sur plusieurs points à préciser ses intentions. Les riverains de la

ligne actuelle ont pu exprimer leur perception du projet et interroger sa raison d'être.

Nous avons maintenant la tâche de synthétiser toutes vos contributions de la façon la plus fidèle et la plus objective possible et les échanges d'arguments qu'elles ont suscitées. Ce compte-rendu sera ensuite transmis au maître d'ouvrage qui aura trois mois pour faire connaître sa décision. Une concertation s'organisera pour prolonger les questions soulevées par le débat au cas où RTE décide de poursuivre le projet.

La Commission particulière du débat public aura alors achevé sa mission qui est de vous donner la parole de manière à être entendus. Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à cet exercice de démocratie participative.

Merci à tous pour
votre participation

Retrouvez en avril le compte-rendu du débat public sur notre site Internet :
www.debatpublic-lillearrastht.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org



Bilan des dernières réunions

Réunion de proximité - Gavrelle

La première réunion publique de 2012, a eu lieu le 5 janvier à Gavrelle. De nombreux habitants des environs sont venus poser leurs questions, notamment sur la possibilité de l'enfouissement de la ligne. En effet, Gavrelle a déjà un poste électrique d'où partent de nombreuses lignes, ce qui soulève des inquiétudes chez les riverains.



Réunion de proximité - Leforest

Le 18 janvier, à Leforest, Jean-François Caron, président de l'association Bassin Minier Uni pour la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, a fait une présentation des caractéristiques paysagères et patrimoniales du territoire et a indiqué les progrès de son association pour l'identification des sites remarquables. Il a également présenté les impacts que la ligne pourrait avoir sur ce paysage si caractéristique.

Réunion publique - Oignies

Le 2 février, à Oignies, Gaëtan Desquilbet, Chef du projet RTE a présenté les suites qui seront données au débat public et les modalités de la concertation qui seront mises en place. Louis-Marie Dumon est intervenu sur son association, Pévèle Environnement, branche de l'association Chlorophylle Environnement pour la Pévèle. Le débat a été écourté par l'intervention d'un groupe de personnes contestant la légitimité du Débat public.

Avis et questions

"Des études ont montré une augmentation des cas de leucémie chez les enfants vivant à proximité des lignes électriques, ce qu'a rappelé la ministre de l'environnement. Allez-vous en tenir compte et éloigner la ligne des habitations ?"

Question posée sur Internet

"Quand on vous écoute, il y a quand même une question d'argent. Ensuite, j'avais bien compris qu'à certains endroits, vous faisiez attention à l'environnement, aux espèces, qui vivent autour, en-dessous, au-dessus..., j'espère que dans les espèces, il y a aussi les humains."

M. Figeac, habitant d'Oppy

Il y a la question des coûts et il y a la question de Coutiches. Est-ce que vous prenez l'engagement ferme et définitif dans les mesures compensatoires d'un suivi sanguin des populations exposées ?

Jean-Paul Lescoutre, vice-président de Nord Nature Environnement

"Arrêtez d'abord de gaspiller cette énergie (...) La première source d'énergie renouvelable, c'est celle qu'on ne consomme pas. Et si on fait un plan massif par exemple sur l'isolation des logements et des bâtiments tertiaires, on fait chuter inexorablement l'électricité (...) On peut faire en sorte de réduire la consommation."

Jean-François Caron, Président de l'association Bassin Minier Uni pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

"On a beaucoup fait mention de la possibilité d'enfouissement de cette ligne, mais par contre ce qui n'a pas été évoqué c'est est-ce qu'il est possible d'envisager un panachage de zones où par exemple la ligne serait aérienne, et des zones où il y aurait un enfouissement ?"

François Suzic, habitant de Leforest





Le débat public... et après ?

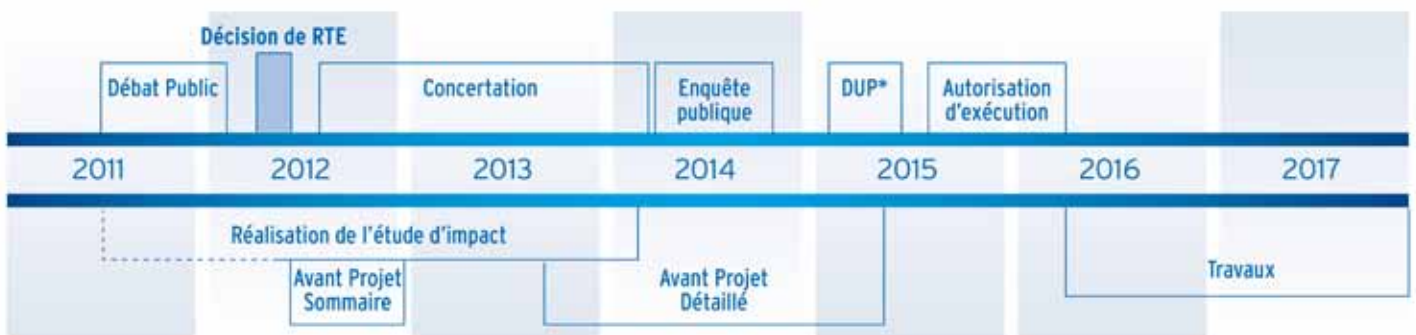
Pour répondre à la demande du public, le débat public a été prolongé d'une réunion le 9 février à Thumeries et prendra fin officiellement le 13 février 2012. A partir de cette date, l'apport de contributions au débat est clos. Il ne sera donc plus possible de poser des questions ou de poster des avis sur le site Internet. Ce dernier restera en ligne pendant 5 ans.

La Commission particulière aura une période de deux mois pour rédiger le compte-rendu du débat public reprenant l'ensemble des thématiques abordées. Le président de la Commission nationale du débat public (CNDP) rendra quant à lui un bilan. Ces deux documents seront rendus publics, notamment sur le site Internet du débat : www.debatpublic-lillearrastht.org.

A compter de la publication de ces deux documents, le maître d'ouvrage (ici RTE) décide dans un délai de trois mois du principe et des conditions de la poursuite du projet. Il précise, le cas échéant, les principales modifications apportées au projet soumis au débat public. Cette décision est transmise à la CNDP.

Dans le cas d'une poursuite du projet, une période de concertation se mettra en place. Elle permet de continuer le dialogue avec le public. La loi Grenelle 2 du 10 juillet 2010 recommande la poursuite de l'information et de la participation du public après le débat public, et envisage la nomination d'un garant par la CNDP. Son rôle consiste à garantir que le public soit associé à l'élaboration du projet et soit bien informé. Le garant rend

compte de la qualité de la concertation par son bilan à la CNDP, joint au dossier d'enquête publique.



* Déclaration d'Utilité Publique

Le succès des cahiers d'acteurs

Pendant le débat public, la Commission particulière a offert la possibilité aux Institutions, associations et collectifs d'habitants d'exposer leurs arguments dans des documents de 4 pages appelés "cahiers d'acteurs".

Seize cahiers ont ainsi été publiés et ont été mis à la disposition de tous aux réunions publiques ou sur le site Internet :

- Cahier n° 1 : association EDA
- Cahier n° 2 : Haute Tension en Pévèle
- Cahier n° 3 : Chambre d'agriculture de région Nord-Pas de Calais
- Cahier n° 4 : CCI de Région Nord-Pas de Calais
- Cahier n° 5 : Mairies de Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Tourmignies, Attiches et Thumeries
- Cahier n° 6 : Mairie de Tourmignies
- Cahier n° 7 : WePCaM (Europe Ecologie Les Verts Pévèle)
- Cahier n° 8 : Fédération Nord Nature
- Cahier n° 9 : RPEL 59 (Rassemblement pour l'enfouissement des lignes du Nord)
- Cahier n° 10 : Mission Bassin Minier et Bassin Minier Uni pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Cahier n° 11 : Mairie de Camphin-en-Carembault
- Cahier n° 12 : Virage énergie
- Cahier n° 13 : Pévèle Environnement
- Cahier n° 14 : Collectif Leforestois CONTRE le projet de Ligne Très Haute Tension 400.000 Volts
- Cahier n° 15 : Cap 21
- Cahier n° 16 : Mairie de Leforest



Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org

Directeur de la publication : Michel Giacobino
Rédaction : Marielle Timme
Illustrations : Violette Le Quéré-Cady (non libres de droits)
Conception : Résonance
Impression : Imprimerie l'Artésienne
Tirage : 62000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique